

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CRÉATION ARTISTIQUE

### Les robots au service de l'art ?

Jean Pelletier

[jmpelletier52@gmail.com](mailto:jmpelletier52@gmail.com)

#### Résumé :

*Les robots créateurs sont-ils le prélude à une nouvelle génération d'IA, encore plus proche de l'homme ?*

#### Mots-clés :

*Propriété intellectuelle, art, création, droits d'auteur, IA, numérique, artiste interprète, auteur, producteur, législation, Europe, robot, Amper, Magenta, e-David, Watson*



***La propriété intellectuelle après avoir été mise à mal avec l'irruption d'Internet, du peer to peer, puis du streaming, connaît aujourd'hui un nouveau défi technologique à relever, qui la percute à nouveau de plein fouet, celui de l'Intelligence Artificielle. Ceci, alors que les questions soulevées par l'usage d'Internet n'ont trouvé aucune solution satisfaisante à ce jour. La mise en place d'HADOPI ne peut pas être considérée comme une réponse adaptée à la remise en cause des droits des auteurs, des artistes interprètes et des producteurs. Alors aujourd'hui, quid du statut et d'éventuels droits des robots qui créent de la musique, de l'écriture, de la peinture, etc. ?***

## UNE CRÉATION MUSICALE BRUTALEMENT CONFRONTÉE AU NUMÉRIQUE



L'actualité est riche en informations et en commentaires sur « *I am AL* », à savoir la première production officielle, sous forme d'album, de musiques composées ni plus ni moins par une Intelligence artificielle, sorti le 21 août 2017. On doit cette initiative à l'artiste américaine Taryn Southern, youtubeuse bien connue. Si elle a écrit les paroles et s'est chargée de l'interprétation, c'est bien à une IA qu'elle a confié le soin de composer toute la partie instrumentale et la mélodie. Cette IA porte un nom, comme il se doit désormais : **Amper**.

On en sait un peu plus sur cette étrange collaboration, si la chanteuse a donné des indications à **Amper** sur le rythme, c'est bien la machine qui de sa propre initiative a créé la partie instrumentale, y compris le choix des instruments. Bref, **Amper** a pu laisser libre cours à son imagination.

Cette jeune artiste atypique de 31 ans avait même prévu de verser une partie des droits d'auteur à **Amper**, mais techniquement, du moins à ce jour, il n'existe aucun cadre juridique le permettant.

Que dit le code de la propriété intellectuelle dans son article premier, « *une œuvre doit être une création de l'esprit portant l'empreinte de la personnalité de l'auteur* » et seule une personne physique peut y prétendre.

## DES DROITS D'AUTEUR POUR LES ROBOTS

À ce jour, les IA qui se lanceront dans la musique seront encore moins considérées que les auteurs artistes interprètes ... **Amper** se contentera de la triste position d'esclave créateur sans droit.

Donc, ces œuvres ne bénéficient d'aucune protection juridique. On a déjà connu, il y a peu, l'affaire d'un singe pas banal, il lui avait pris la curieuse idée de faire un selfie, lequel avait fait le tour du monde et l'interrogation était grande alors sur le fait de savoir s'il en était le créateur et donc disposait d'un droit moral et d'un droit financier sur le cliché. Le bureau du copyright américain avait tranché l'affaire en 2014 en refusant tout nettement de procéder à l'enregistrement de cette photo.



A contrario, on a appris que le Parlement européen depuis fin 2016 a ouvert une réflexion sur la question de savoir s'il ne serait pas possible de donner des droits aux robots. Mady Delvaux, eurodéputée socialiste luxembourgeoise est en charge du sujet, elle a déjà suggéré qu'il serait possible d'aboutir à ce que « *des critères de création intellectuelle propre applicables à des robots* », soient définis. En fait, son projet de résolution vise, rien moins que cela, à « *proposer de donner non seulement une personnalité juridique, mais aussi de réfléchir à accorder des droits de propriété intellectuelle spécifique sur les œuvres créées par des intelligences artificielles.* »

C'est on ne peut plus avant-gardiste, d'un certain point de vue, ou prémonitoire d'un autre. On voit bien que la dimension d'anticipation ou de fiction qui collait à l'Intelligence Artificielle est totalement dépassée. Même si la commission ne va pas donner suite au parlement et, pour des raisons liées aux pressions des lobbys industriels... pour le moment, le débat est sur la place publique. C'est une avancée considérable qu'a constituée Mady Delvaux, même si cette dernière est loin d'être aboutie, il est clair que les lobbys industriels sont déjà à la manœuvre dans un environnement où l'on voit fleurir de toute part des projets d'intelligence artificielle hautement perfectionnés dans le domaine de la création intellectuelle.

## GÉNIAUX INVENTEURS OU SIMPLES ASSISTANTS ?

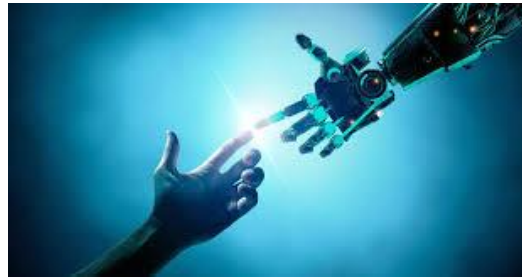
Les spécialistes se sont emparés du sujet et pour eux **Amper** n'est qu'un vulgaire assistant, à la manière des logiciels que l'on connaît depuis de nombreuses années dans le monde de la musique et qui savent créer des algorithmes générateurs de sons. En plus perfectionnés bien sûr ; mais en est-on vraiment certain ? Et si Amper est encore à la limite d'être considéré comme un compositeur qu'en est-il des dernières avancées et de ce qui s'annonce pour demain ?



Pour autant un espace s'est ouvert autour de futures règles qui pourraient bien régir finalement les droits de propriétés intellectuelles entre celui qui a mis au point l'algorithme d'apprentissage du robot et ainsi contribuer à lui conférer la capacité de création et le propriétaire, lui-même, du robot qui va enseigner à ce dernier tout ce qui est nécessaire au processus de création d'une œuvre.

Toutes ces spéculations ne sont pas seulement intellectuelles, d'autres initiatives ont encore vu le jour, le projet **Magenta** de Google dans la composition musicale. Les ingénieurs ont mis au point une expérience bluffante : la possibilité de jouer en duo sur un clavier avec **Magenta**. Vous commencez votre propre partition et Magenta va poursuivre en créant une suite logique à votre propre interprétation.

De son côté le site Jukedeck propose dès aujourd'hui de créer des morceaux de musiques libres de droits à partir d'une IA. Celle-ci crée le morceau à partir des indications fournies, comme la durée, le style, le rythme, les instruments, etc. Ce travail est l'œuvre d'anciens étudiants de Cambridge. Le résultat semble être correct et cependant suffisamment audible.



Cette vague internationale de création via des robots et des IA en provenance de toutes les universités de la planète mériterait la création d'un festival international qui présenterait tous les résultats artistiques issus de ces recherches, de façon à obtenir un regard groupé et intéressé sur les potentialités de l'intelligence artificielle dans ce secteur si important pour l'humanité.

Car l'écriture, la musique, la peinture, l'art en général c'est bien ce qui modélise l'âme humaine et lui donne son expression la plus étrange, la plus surprenante et la plus mystérieuse.

En maîtrisant par l'IA le cœur même de la création, les chercheurs pénétreront au plus profond du cerveau de l'homme...

**Références :**

[http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/09/08/intelligence-artificielle-les-machines-peuvent-elles-etre-creatives\\_4749254\\_4408996.html#9lCOYKdaLeBhtMBi.99](http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/09/08/intelligence-artificielle-les-machines-peuvent-elles-etre-creatives_4749254_4408996.html#9lCOYKdaLeBhtMBi.99)

<http://www.lemonde.fr/pixels/article/2018/02/02/effet-de-mode-ou-revolution->

[http://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/06/10/une-intelligence-artificielle-ecrit-le-scenario-d-un-court-metrage\\_4947819\\_4408996.html#LhPSmaspltvgluK1.99](http://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/06/10/une-intelligence-artificielle-ecrit-le-scenario-d-un-court-metrage_4947819_4408996.html#LhPSmaspltvgluK1.99)

<https://atelier.bnpparibas/smart-city/article/droit-robots>

<https://www.numerama.com/politique/233852-le-parlement-europeen-reclame-une-legislation-ethique-sur-les-robots-et-lia.html>

<http://www.konbini.com/fr/entertainment-2/i-am-ai-le-premier-album-compose-par-une-intelligence-artificielle-est-sorti/>

<https://www.numerama.com/tech/233918-jouez-au-piano-en-duo-avec-magenta-lintelligence-artificielle-artiste-de-google.html>